

Assises des stages – 10 octobre 2017

Allocution de Jean-Luc Favre, Président de l'Union des Associations Patronales Genevoises

En préambule, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue ici, à la FER Genève, qui héberge également l'Union des associations patronales genevoises. Je suis particulièrement honoré que l'UAPG que je préside soit associée à cette manifestation.

Pour rappel, l'UAPG a comme l'une de ses missions principales de représenter les organisations patronales genevoises dans tout ce qui touche à la thématique du marché du travail. Cela peut concerner les questions en lien avec la formation, le droit du travail, l'accès au marché de l'emploi mais aussi bien évidemment les questions d'insertion, qui sont abordées aujourd'hui à travers ses Assises.

A l'instar de la vie d'une entreprise, le parcours d'un salarié est rarement sans changements et imprévus. Des problèmes de santé, de conjoncture ou de restructuration, ou simplement d'adéquation avec son environnement professionnel peuvent expliquer que l'on se retrouve, un jour ou l'autre, en-dehors du marché. Les stages de réinsertion constituent un moyen efficace pour retrouver le chemin de l'emploi, une passerelle indispensable vers la réinsertion.

Chaque expérience est évidemment différente et peut se révéler plus ou moins positive. On peut toutefois affirmer que les stages sont d'une manière générale une opération favorable pour l'entreprise et le stagiaire.

Pour la personne en recherche d'emploi, cela permet « d'accrocher ou de raccrocher » le wagon du marché du travail, en reprenant confiance en ses capacités, en en acquérant de nouvelles, en découvrant de nouveaux horizons professionnels plus adaptés à ses aspirations, en retrouvant une autonomie financière, en ne se sentant plus marginalisée. Les prochains orateurs et les témoignages à venir sauront sans doute mieux que moi exprimer les atouts de ces stages pour les travailleurs.

Je me concentrerai pour ma part quelques brefs instants sur ce que représentent les stages pour les entreprises que je représente ici. Cela peut paraître abrupt, mais il convient en premier lieu de rappeler une évidence: l'entreprise n'est pas philanthrope par nature, sa mission étant de dégager des ressources financières pour assurer le paiement des salaires de ses collaborateurs, de ses charges, de ses fournisseurs, de ses actionnaires et financer ses investissements. Et ceci dans un environnement toujours plus concurrentiel et complexe.

Pourtant, elle a un intérêt clair à participer aux programmes d'insertion. Tout en bénéficiant d'une participation de l'Etat au financement du stage, l'entreprise pourra ainsi compter sur une force supplémentaire, et évaluer les compétences du stagiaire,

sa faculté d'adaptation, son adéquation au poste, apprécier une personnalité au parcours peut-être atypique mais intéressant pour elle... et finalement peut-être découvrir un profil en adéquation avec les besoins de l'entreprise, qui pourrait rejoindre et compléter l'équipe en place, de manière fixe. On n'est jamais à l'abri d'une belle surprise !

Si elle a un intérêt direct et individuel à l'existence de ces stages, l'entreprise y a aussi un gain indirect et plus général en relation avec sa responsabilité sociale. Elle ne peut en effet se désintéresser de l'environnement dans lequel elle évolue. Il l'impacte, qu'elle le veuille ou non. Si la stabilité du cadre juridique, des prix, de la monnaie, la qualité du système de formation, sont autant d'éléments qui participent à la compétitivité d'une région, l'équilibre de la société humaine qui entoure l'entreprise est tout aussi important. Laisser des personnes, en rupture professionnelle momentanée, sur le bord du chemin sans s'en préoccuper, n'est responsable ni socialement, ni économiquement. Cela contribue à alimenter un climat malsain, germe de déséquilibre et d'insatisfaction, qui ne profite à personne, hommes et femmes comme entreprises... qui ne seraient bien évidemment rien sans les femmes et les hommes qui les composent.

Ces questions d'intégration sont d'autant plus importantes pour notre communauté que les révolutions technologiques en cours vont impacter de façon extraordinaire le monde du travail et en conséquence notre modèle social. Nos parcours professionnels sont en pleine mutation et vont demander à tous une agilité importante pour recréer de nouveaux modèles. Ceci ne sera possible que si nous collaborons tous ensemble à nous, les entreprises, les associations professionnelles, l'Etat. Mettre l'Humain au centre de nos préoccupations est donc plus nécessaire que jamais.

Je vous souhaite de belles Assises, faites de débats et d'échanges enrichissants.